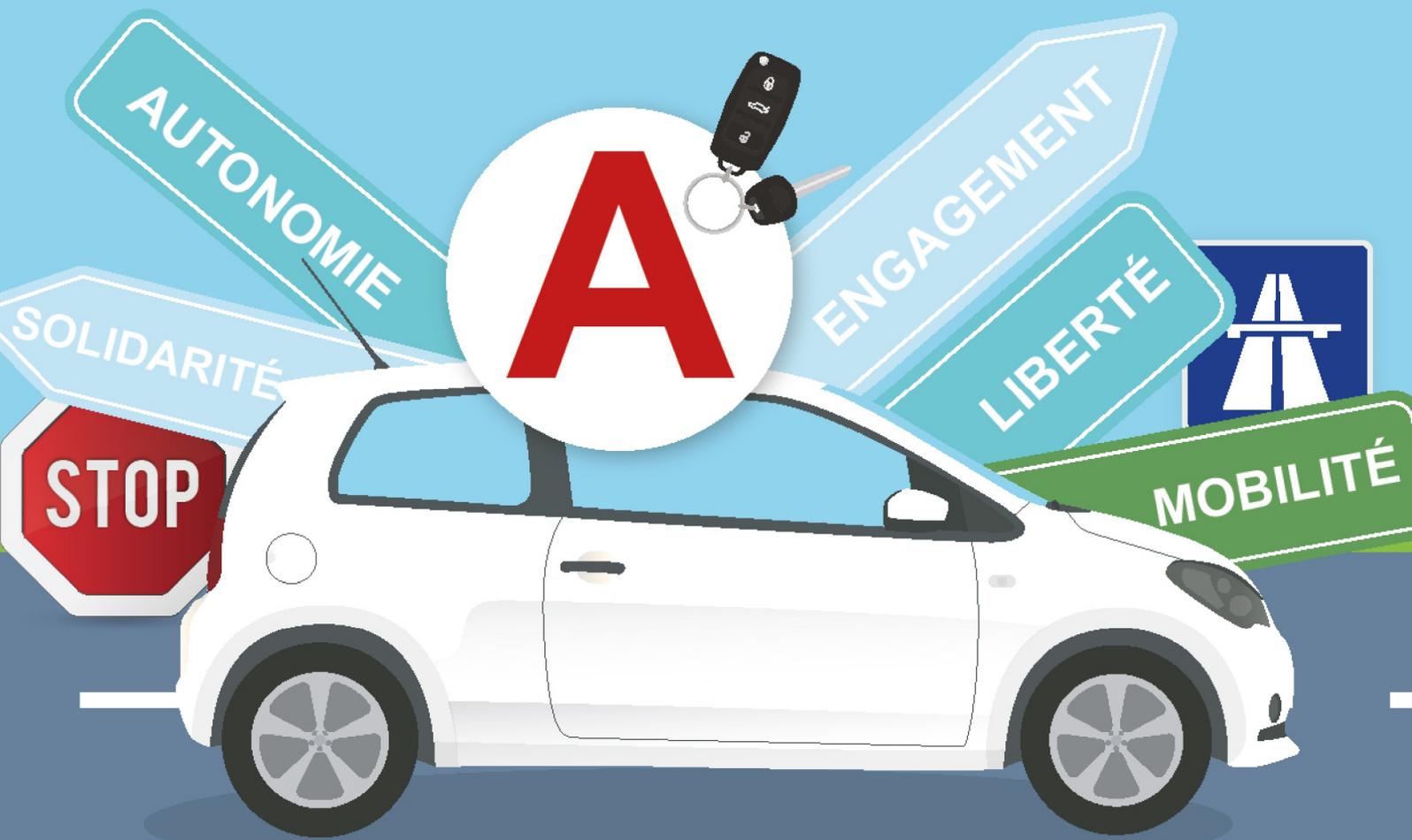


**BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE DE 250 À 500 €*
POUR PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE**

**EN RÉALISANT 35H DE BÉNÉVOLAT
DANS UNE COMMUNE OU UNE ASSOCIATION DU TERRITOIRE**



**CANDIDATEZ SUR
PORTEDEDROMARDECHE.FR
DU 21 JANVIER
AU 1^{ER} MARS**

**POUR LES JEUNES
DE 15 À 25 ANS**

* Aide de 250€ attribuée sans condition de ressources et complétée de 250€ en fonction du quotient familial. Réservée aux personnes domiciliées sur le territoire de Porte de DrômArdèche. La contrepartie citoyenne doit être réalisée auprès d'une association ou une commune installée en Porte de DrômArdèche dans les 12 mois qui suivent l'accord de la bourse.